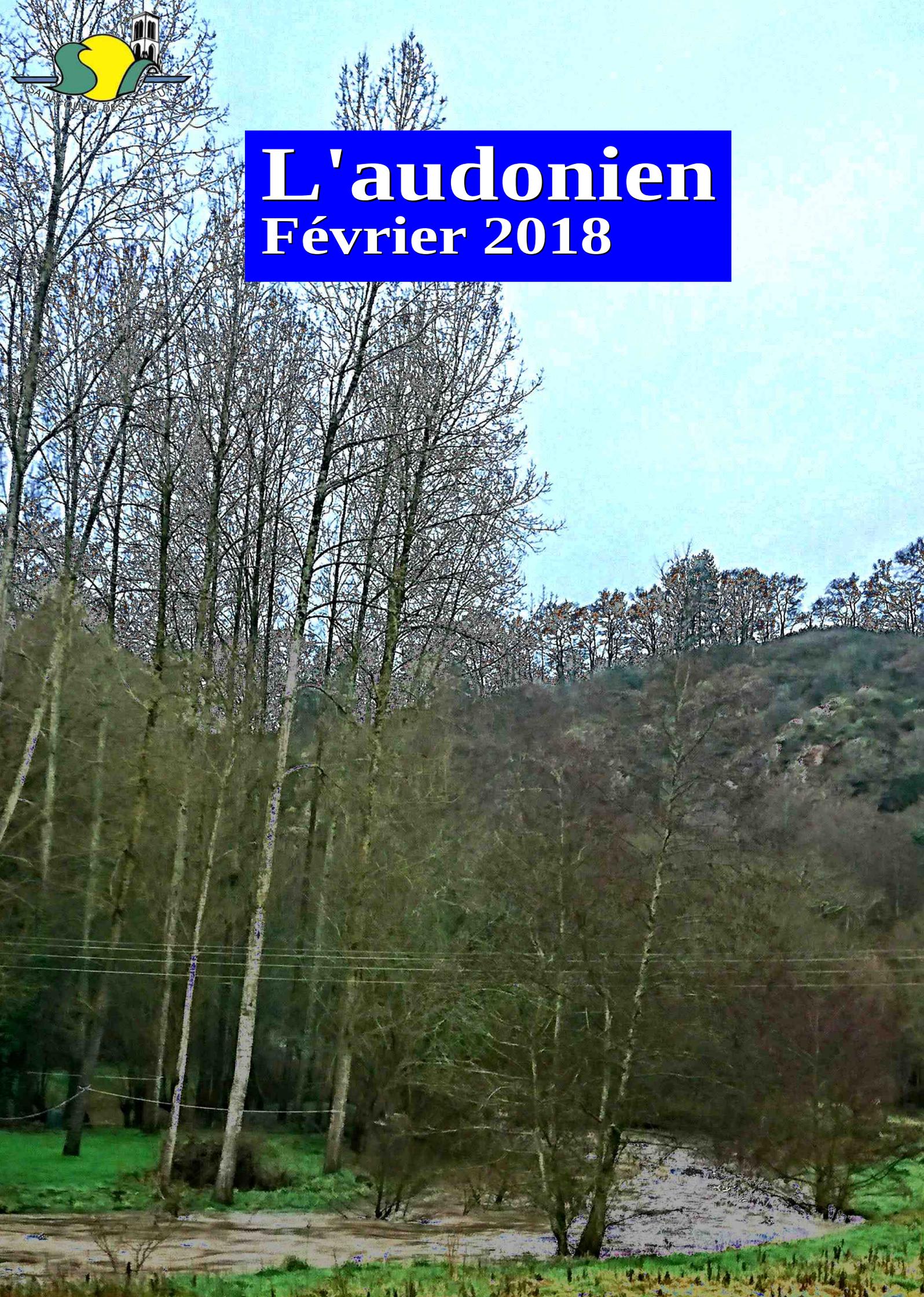




L'audonien

Février 2018



Le mot du Maire



Chers concitoyens,

A peine 2017 terminée, l'année 2018 démarre sur les chapeaux de roues. Les travaux à l'ancienne pharmacie vont enfin débuter en vue de la création d'une auto-école et de trois autres locations.

Les études thermiques, électriques et acoustiques de notre école vont permettre de cibler les bons investissements pour l'amélioration des bâtiments scolaires et de la cantine.

Notre terrain de football va subir une réfection totale et le projet d'étude d'une aire de loisirs multigénérationnelle est en cours de finalisation.

Des travaux de rénovation des routes communales vont être réalisés au 1^{er} semestre 2018.

Mais le fait le plus marquant va consister en la réalisation, enfin, après plusieurs tentatives infructueuses d'un lotissement pour accueillir de nouveaux habitants. Le lancement de la commercialisation de 18 lots par un promoteur privé va se faire en ce début d'année.

Tous ces investissements vont pour la plupart améliorer le quotidien de nos concitoyens et surtout les plus jeunes d'entre nous. Cela va permettre à notre commune de nous développer et de retrouver une dynamique d'attractivité.

Notre commune souffre d'un manque d'investissements. Après plusieurs années calmes en terme de dépenses, nous avons créé les conditions d'un nouvel élan redonnant du dynamisme. Nous nous sommes dotés des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces projets, passage obligé ouvrant la porte à d'autres futurs desseins. Et c'est avec beaucoup de vigilance et après un large consensus démocratique que nous allons mettre en place notre programme.

Pour cette nouvelle année, souhaitons que tous nos vœux se réalisent dans la plus grande sérénité, et avec un peu de retard, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018.

Le Maire, Pierre Thomas



Le territoire et l'urbanisme

■ Les finances

La loi NOTRE nous a conduits à la dissolution de la Communauté de Communes Com'11. Vous le savez Saint Aubin du Cormier, Gosné, Mézière sur Couesnon et Livré sur Changeon ont rejoint Liffré pour créer la Communauté de Communes LIFFRE-CORMIER. Saint Ouen des Alleux, Saint Marc sur Couesnon, Saint Jean sur Couesnon, Saint Georges de Chesné, La Chapelle Saint Aubert, Vendel et Saint Christophe de Valains ont rejoint Fougères Communauté et Louvigné Communauté pour créer FOUGERES Agglomération.

Suite à cette dissolution, il a donc fallu répartir de façon équitable les biens acquis en 20 ans (le cinéma, le multi-accueil, les zones artisanales...) et se partager les dettes restantes au 31 décembre 2016. C'est chose faite. Après de rudes négociations, **Saint Ouen Des Alleux** s'est vu octroyer la plus forte somme avec **344 000€**. Comme tous les ans, les comptes définitifs ne seront connus que fin mars. Les résultats financiers seront publiés dans le prochain audonien. Mais sachez que nous avons gardé notre cap pour assainir et redresser nos comptes.

■ Revitalisation Centre-Bourg

Suite aux différents constats réalisés en 2012 et 2013 sur notre commune : maisons à vendre dans le centre bourg, baisse de population, manque d'attractivité... Nous avons réalisé une étude de revitalisation.

Depuis 2013, le Département soutient financièrement les communes volontaires pour redynamiser leur centre bourg sous certaines conditions. La volonté du Département est de densifier la population et d'épargner les terres agricoles. Mais aussi de créer de la vie commerciale en favorisant l'implantation de commerces, de services et d'équipements publics.

Ainsi 2 projets d'acquisition ont été validés par le Conseil Municipal :

La première cible : l'ancienne pharmacie, l'achat a été effectué pour la somme de 107 000€ tous frais compris.

Des travaux conséquents vont être réalisés pour un montant estimé à 230 877€ HT en vue de créer au rez-de-chaussée une auto-école. Mme BOURDOIS après 4 années opérationnelles dans une commune voisine souhaite créer sa propre entreprise, dénommée : Auto-École des Alleux.



Au 1er étage 2 jeunes entreprises, RB TECHNOLOGIE et REFLEX ACOUSTIQUE vont occuper les deux locaux commerciaux.

Au 2ème étage un appartement de type T3 est également déjà loué.

La deuxième cible : elle concerne le bar appartenant à la famille Pinot et la maison des époux Garin. Ces 2 achats sont en cours de finalisation. Il s'agit ici de créer, en complément du bar existant, une restauration rapide très appréciée des jeunes mais aussi des moins jeunes. L'ensemble sera parachevé par une ou deux locations.

Ces deux opérations seront très certainement complétées par d'autres dans le centre-bourg. Mais il ne s'agit pas là d'acheter à tout va. Nos finances ne nous le permettraient pas. Si un particulier souhaite acquérir un de nos bâtiments rentrant dans le cadre de nos opérations, nous ne préempterons pas. Notre but est de densifier la population et de rendre notre commune plus attrayante.

L'étude de revitalisation réalisée en 2015 et présentée à la population audonienne en réunion publique est l'une des meilleures décisions prises par le Conseil Municipal cette année-là. **Elle permet l'octroi de subventions conséquentes**, une réduction des coûts d'investissements induisant par voie

de conséquence des locations plus attrayantes, une augmentation du nombre d'habitants dans les centres et une vitalité retrouvée. Nos deux opérations sont en parfaite concordance avec le but recherché par le Département. C'est le fondement même de la revitalisation.

La Région, le Département, l'agglomération, la caisse des dépôts et consignations et l'établissement public de Bretagne sont parties prenantes et offrent des perspectives financières très intéressantes pour les projets des communes ayant opté pour ce schéma de revitalisation de leur centre-bourg .

Nous avons créé, à cet effet, un budget indépendant du budget communal dénommé budget centre-bourg. Il doit s'équilibrer par les loyers. Il ne doit en aucun cas être déficitaire. La conséquence d'un budget déséquilibré nuirait au bon fonctionnement municipal et à nos futurs investissements communaux tels ceux de notre école ou ceux destinés à l'amélioration de nos routes de campagne.

Nous serons donc très vigilants.

Mais, en aucun cas, nous ne laisserons passer une possibilité de développement produisant de l'attractivité, si nos finances nous le permettent.

■ Un nouveau Lotissement

Notre population stagne depuis 5 ans. Notre commune comptait 1316 habitants en 2011 selon le comptage de l'INSEE* pour redescendre à 1298 en 2014.

Compte tenu de nos difficultés financières de 2012 il était difficile d'investir dans un lotissement communal permettant l'installation de nouveaux habitants.

Aujourd'hui, après plusieurs tentatives auprès de promoteurs immobiliers, un projet va voir le jour en ce début d'année preuve de notre renouveau. La Société MAB Gasnier investit à Saint Ouen Des Alleux. **Un projet de 18 maisons et 6 pavillons locatifs** est en cours d'aménagement.



Les projets de parc de loisirs et d'auto-école sont des nouveaux éléments attractifs permettant à certains promoteurs de ne plus hésiter à investir dans notre commune. Notre commune est idéalement située entre Saint Brice en Coglès, Saint Aubin du Cormier, Romagné et Sens de Bretagne et nous disposons de tous les services de première nécessité et bien plus:

- boulangerie, pâtisserie, boucherie, épicerie, restaurant, marché de légumes le mercredi matin,
- bars,
- salon de coiffure, garage, plombier-électricien,
- pôle médical comprenant : 3 médecins généralistes, cabinet de kinésithérapeutes, 2 cabinets d'infirmiers et infirmières, 2 orthophonistes, 1 diététicienne, 1 pédicure/podologue, 1 psychologue, 1 ergothérapeute, 1 psychomotricien, 1 orthésiste, 1 cardiologue, 1 sage-femme, 1 ostéopathe, magasin d'optique, pharmacie, cabinet dentaire, ambulances.

Viendra s'ajouter à ces services une auto-école cette année et courant 2019 une restauration rapide (ce projet va être porté à l'étude). Tous ces services sont des éléments porteurs et créent une dynamique. Il faut nous servir de tous ces atouts afin que notre commune devienne un pôle d'attractivité.

* Deux possibilités de comptages existent :
 - le comptage INSEE prend en compte tous les habitants. C'est le comptage le plus juste.
 - le comptage DGF prend en plus en compte les résidences secondaires en leur pondérant quelques habitants. Ceci vient gonfler artificiellement le nombre d'habitants.

■ Aire de loisirs et de sports multigénérationnelle

Nous sommes actuellement à l'**étude d'une aire de loisirs**, en face la salle des fêtes et proche d'un futur lotissement. Cette aire d'une surface d'un hectare est **indispensable pour retrouver l'attractivité** nécessaire au développement communal.

L'étude en cours repose sur l'implantation d'un skate park, idée portée par le conseil municipal des jeunes. Un terrain de tennis extérieur permettant le tennis loisirs mais aussi des échanges avec d'autres communes. Un terrain multisports très apprécié des jeunes où l'on peut pratiquer plusieurs sports.

Plusieurs terrains de pétanque, un club

de pétanque veut exister. Ces terrains pourront également être utilisés pour le palet. Un kiosque central avec table sera installé et un parcours piétonnier permettant la digestion lors de petites promenades. Des jeux pour enfants, du fitness pour adolescents et adultes et une tyrolienne compléteront l'ensemble avec une piste de course de 200 mètres.

C'est un **très beau projet** permettant de remettre en avant notre attractivité. Ce terrain surtout sera utile dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Nous sommes aujourd'hui à la conquête de subventions nécessaires à la concrétisation de ce projet. **Si toutes les subventions sont acceptées, ce projet verra le jour en 2018.**

Le plan de financement serait présenté dans le prochain bulletin.



FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Fougères Agglomération a souhaité mettre en place un fonctionnement homogène sur ses 33 communes concernant l'assainissement non collectif.

A partir du 1er janvier 2018, une seule et même entreprise, Veolia, aura en charge la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif. La mise en place d'une Délégation de Service Public signifie que les particuliers, les entrepreneurs, les mairies, les notaires ou les agences immobilières pourront directement contacter Veolia.

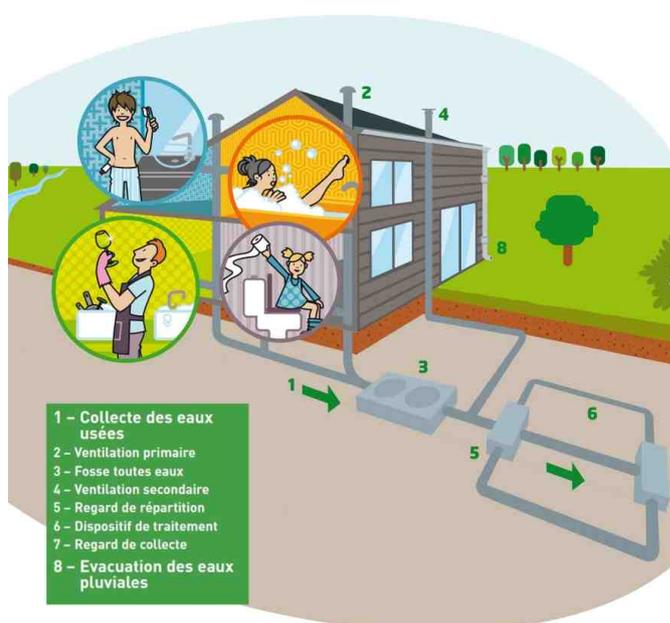
Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'assainissement non collectif ou réaliser un contrôle de votre installation, n'hésitez pas à contacter Veolia :

- par téléphone : 09 69 32 35 29
- par mail : csc-st-brice.vef-gdo@veolia.com
- lors des permanences mises en place à Fougères Agglomération (prendre contact avec Fougères

Agglomération pour connaître les horaires et le lieu des permanences).

Par ailleurs, afin de faciliter les prises de rendez-vous pour la réalisation des contrôles et minimiser les délais, un formulaire à remplir est disponible sur le site internet de Fougères Agglomération, dans la rubrique assainissement non collectif. Il est également disponible en mairie. Une fois renseigné, ce formulaire est à envoyer à Veolia qui vous contactera pour répondre à votre demande.

A noter que les prestations de contrôles sont soumises à redevances. Les montants des redevances évoluent également à partir du 1^{er} janvier 2018. Elles sont similaires sur l'ensemble du territoire de Fougères Agglomération.



■ La lutte contre les frelons asiatiques

En 2017, Fougères Agglomération a élargi la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques sur les 33 communes de son territoire.

Deux actions ont été menées par Fougères Agglomération pour limiter la prolifération de frelons asiatiques sur notre territoire : le piégeage des reines (1115) durant le printemps 2017 sur 5 communes volontaires et la prise en charge financière de la destruction d'environ 280 nids de frelons asiatiques sur le domaine public mais également chez les particuliers.

Ces actions continueront en 2018.

Le souhait de Fougères Agglomération est d'étendre le dispositif de piégeage des reines de frelons asiatiques sur les communes volontaires. Cette action sous-entend une implication locale des mairies et de ses habitants pour la pose et le suivi du nombre de reines piégées. L'objectif est de faire des relevés des pièges au moins une fois par semaine, en comptabilisant le nombre de frelons asiatiques piégés, mais également le nombre de frelons européens et autres insectes.

Fougères Agglomération maintient également la prise en charge financière de la destruction des nids de frelons asiatiques seulement lorsque la procédure décrite ci-après est respectée. La commune de Saint-Ouen-des-Alleux souhaite s'engager dans cette action. A ce titre, si vous avez des disponibilités à la période indiquée, que vous êtes rigoureux et intéressé par la problématique des frelons asiatiques, nous vous proposons de participer à

cette action de piégeage. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la mairie au 02-99-39-38-15.

Que faire lorsque vous remarquez un nid de frelons asiatiques ?

Dans un premier temps, prenez contact avec la mairie. Un référent communal se déplacera sur le site pour constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Dans un second temps, le référent communal signale le nid à la FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Et c'est la FGDON 35 qui contacte une entreprise référencée pour intervenir sur le territoire. L'entreprise transmet ensuite la facture directement à Fougères Agglomération.

Il est nécessaire de suivre cette procédure pour que Fougères Agglomération puisse assurer le financement des interventions.

Comment le reconnaître ?

Frelon européen



Frelon asiatique



Taille

Ouvrière: 25 à 35 mm
Reine: 40 mm maxi

Taille

Ouvrière: 23 à 30 mm
Reine: 35 mm maxi

Crédits photos : FGDON Ille-et-Vilaine

Visuellement, le frelon européen est plus grand, plus bruyant et de couleur jaune, alors que le frelon asiatique a une couleur orangée et il est plus petit.



■ Un projet de micro-crèche au sein d'un espace communaire à Saint-Jean-sur-Couesnon



L'objectif de ce projet est de rassembler dans un même lieu l'ensemble des services gérés par Fougères Agglomération ainsi que les permanences à destination de la population et de créer un Espace dédié à la Petite Enfance sur la commune de Saint-Jean-sur-sur-Couesnon.

La mairie de Saint-Jean-sur-sur-Couesnon réhabilite un logement communal assurant ainsi l'investissement du projet :

- Un équipement existant de 140m² sur 2 niveaux sera dédié aux différents services administratifs de Fougères Agglomération (le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants, les permanences du Point Accueil Emploi, le service Facturation des ALSH de Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Ouen-des-Alleux).
- Une extension autour du bâtiment existant (116m²) sur un niveau dédié au service de la micro-crèche.

La micro crèche pourra accueillir 10 enfants :

- 9 places en accueil régulier,
- 1 place en accueil occasionnel,
- 1 place en accueil d'urgence.

La répartition des places est définie de la manière suivante :

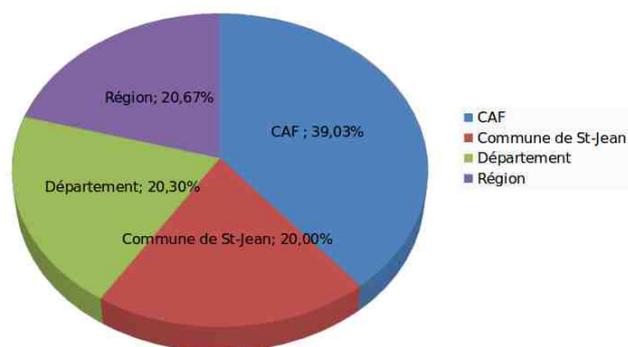
- 1 place par commune (Saint-Jean-sur-Couesnon, Saint-Marc-sur-Couesnon, Saint-Georges-de-Chesné, La Chapelle Saint-Aubert, Saint-Ouen-des-alleux, Vendel, Saint-Christophe-de-Valains
- Les places restantes seront attribuées en fonction des critères d'admission statué par une commission.

L'équipe de la micro crèche sera composée de :

- 1 référent technique,
- 2 auxiliaires de puériculture 35H/Hebdomadaire,
- 2 agents sociaux 30H/Hebdomadaire.

Le coût d'investissement du projet :
Le montant total du projet s'élève à 368 953€.

Plan de financement



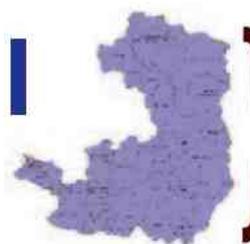
L'ouverture de la micro-crèche est prévue pour septembre 2018.

■ Aides à l'habitat

Fougères Agglomération a acté au 1er janvier 2018, sa première année d'existence. L'année 2018 va prioriser le développement du transport de la mobilité et du numérique. Mais dès 2017 plusieurs dossiers ont été examinés dont l'habitat et des mesures d'incitation à la rénovation des maisons d'habitation ont été mises en place.

La qualité et la diversité de l'offre de l'habitat sont des atouts de développement et d'aménagement de notre territoire. Celles-ci participent à l'attractivité et à la qualité de vie : deux thèmes précieux aux yeux de notre conseil municipal.

Aussi n'hésitez pas à contacter la mairie ou Fougères Agglomération.



Vous êtes propriétaire de votre logement, vous habitez sur l'une des 33 communes* de Fougères Agglomération

* Nos 33 communes :
La Bazouge - du - Désert, Beaucé, Billé, la Chapelle - Janson, la Chapelle - Saint - Aubert, Combourtillé, Dompierre - du - Chemin, Le Ferré, Fleurigné, Fougères, Javené, Laignelet, Landéan, Lécousse, Le Loroux, Luitré, Mélié, Monthault, Parcé, Parigné, Pailley, Romagné, Saint - Christophe de - Valains, Saint - Georges de Chesné, Saint-Georges de Reintembault, Saint - Jean - sur - Couesnon, Saint - Ouen - des - Alleux, Saint - Marc - sur - Couesnon, Saint - Sauveur - des - Landes, la Selle - en - Luitré, Vendet, Villamé.

Fougères Agglomération agit sur l'ensemble de son territoire - 33 communes - pour la qualité de la vie et de l'habitat.

Votre logement a + de 15 ans.

Vous souhaitez le rénover

... une aide de 30% à 55% du montant des travaux peut vous être attribuée par l'Anah selon la nature de votre projet et sous condition de ressources.

Des aides supplémentaires peuvent vous être accordées grâce au nouveau dispositif d'aides directes de **Fougères Agglomération**.

Bon à savoir : Les aides à l'Habitat mobilisent de nombreux dispositifs (aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, aides de la Région, du Département, de l'ADEME, crédits d'impôts, Prêt à Taux Zéro... aides locales particulières comme celles que vient de créer Fougères Agglomération...

Quel que soit votre projet... Quelle que soit votre situation... Il existe sans doute une aide à laquelle vous pouvez prétendre.

Pour étudier vos droits, vous faire accompagner dans vos démarches... commencez par contacter :

RENOBATYS 36, rue de Nantes à Fougères

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30
(sauf vendredi : fermeture à 16h30)

Tél. : 02 90 80 20 00 (prix appel local) / contact@renobatys.bzh
www.renobatys.bzh

VOUS RÉNOVEZ	VOUS ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT	
<p>Une prime de 500€ pour travaux liés aux économies d'énergie</p>	<p>Une prime de 1 500€ pour travaux de résorption de l'habitat indigne et / ou insalubre</p>	<p>Une prime de 750€ pour travaux d'adaptation à l'âge et / ou au handicap</p>
<p>Pour vos travaux liés aux économies d'énergie : une prime de 500€</p> <p>Les travaux doivent permettre de générer un gain supérieur à 25% d'économie d'énergie. Le montant des travaux doit être supérieur à 8 500 €.</p>	<p>Pour vos travaux de résorption de l'habitat indigne et / ou insalubre : une prime de 1 500€</p> <p>Critères dossiers MOUS - Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale - Département. Le montant des travaux doit être supérieur à 8 500 €.</p>	<p>Pour vos travaux d'adaptation & d'autonomie : une prime de 750€</p> <p>Pour vous aider à réaliser vos travaux d'adaptation à l'âge et / ou au handicap. Avec un plancher de travaux de 3 500€.</p>
<p>D'autres aides peuvent venir s'ajouter à celles de l'Anah et de Fougères Agglomération : prêts, crédits d'impôts, certificats d'énergie... Renseignez - vous auprès de Renobatys (coordonnées au verso).</p>		
<p>Les aides de Fougères Agglomération peuvent être majorées de 500 € si vous habitez sur les communes de : Beaucé, Billé, la Chapelle-Janson, la Chapelle-Saint-Aubert, Combourtillé, Dompierre-du-Chemin, Fleurigné, Fougères, Javené, Laignelet, Landéan, Lécousse, Le Loroux, Luitré, Parcé, Parigné, Romagné, Saint-Christophe-de-Valains, Saint-Georges-de-Chesné, Saint-Jean-sur-Couesnon, Saint-Ouen-des-Alleux, Saint-Marc-sur-Couesnon, Saint-Sauveur-des-Landes, la Selle-en-Luitré, Vendet.</p>		

N'ouvrez-pas aux démarchages à domicile

Des habitants du Pays de Fougères signalent que des entreprises hors territoire opèrent un démarchage à domicile depuis fin décembre 2017, voici leurs arguments :

« accrédités par le Ministère de Monsieur Nicolas Hulot », « obligation de travaux, sous peine d'amende de 150€ par mois », « envoyés par le service urbanisme de la Ville », « obligation de diagnostic », « bilan énergétique gratuit aujourd'hui et qui deviendra payant plus tard »

Ces entreprises forcent la main pour avoir un rendez-vous au domicile des citoyens, demandent à inspecter les combles ou la ventilation et poussent les citoyens à réaliser l'isolation ou d'autres types de travaux à des prix exorbitants avec remises commerciales.

Les mairies, le service Renobatys (service énergie et habitat du Pays de Fougères) et l'association UFC Que choisir mettent en garde contre tout type de démarchages, surtout

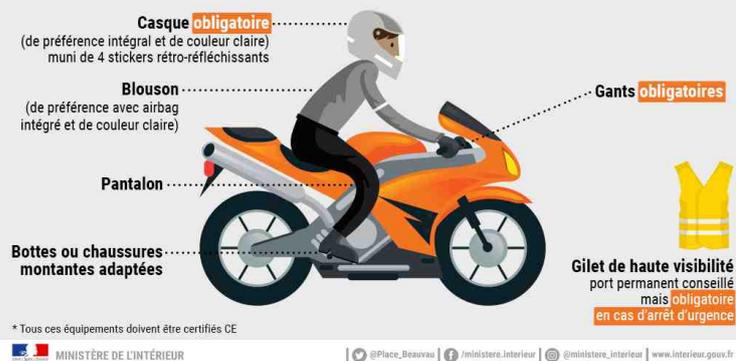
NE SIGNEZ AUCUN DOCUMENT

La réalité :

- Aucune amende n'est prévue pour les logements non rénovés
- Il n'existe aucune obligation de faire des travaux
- Seuls les conseillers énergie Renobatys sont habilités à vous calculer les aides financières à la rénovation

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

CONDUCTEURS DE 2 ROUES : SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !



Les 8 commandements du cycliste responsable

- 1• Je roule, Je porte un casque
- 2• Mon vélo est correctement équipé (freins, lumière à l'avant et à l'arrière, catadioptres oranges sur les pédales et roues et un avertisseur sonore)
- 3• Je suis attentif à la route (pas de dispositifs audio dans les oreilles, lunettes adaptées à ma vue)
- 4• Je roule sur la droite de la route (surtout dans les virages car les véhicules nous voient au dernier moment, les trottoirs sont interdits, et j'utilise les pistes cyclables dès que possible)
- 5• Je respecte les feux, les stops et priorités (le code de la route et pénalités s'appliquent également aux cyclistes)
- 6• En groupe, je privilégie le déplacement en file indienne
- 7• Je ne double pas les véhicules par la droite (et ce même à l'arrêt, les véhicules longs ont des angles morts plus importants)
- 8• Je respecte les distances de sécurité avec les véhicules (car en vélo on ne freine pas aussi bien qu'en voiture)



Certains enfants se rendent à leurs arrêts de car ou à l'école à vélo. En cette période, il est **TRES IMPORTANT** que vous puissiez être vus des automobilistes afin de ne pas mettre votre sécurité en jeu.

La Gendarmerie rappelle que les **éclairages et le port d'un casque sont OBLIGATOIRES**.

L'utilisation du **téléphone portable est INTERDITE**.

Nous demandons aux enfants de s'équiper pour leur sécurité.

■ Rennes Métropole : enquête déplacements



Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'Etat et la Caisse des Dépôts. Cette enquête de grande ampleur consiste à recueillir des informations précises sur les déplacements des habitants à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine (élargie à quelques communes limitrophes du Morbihan et des Côtes d'Armor) un jour de semaine : origine et destination du déplacement, mode de transport, motif du déplacement, etc.

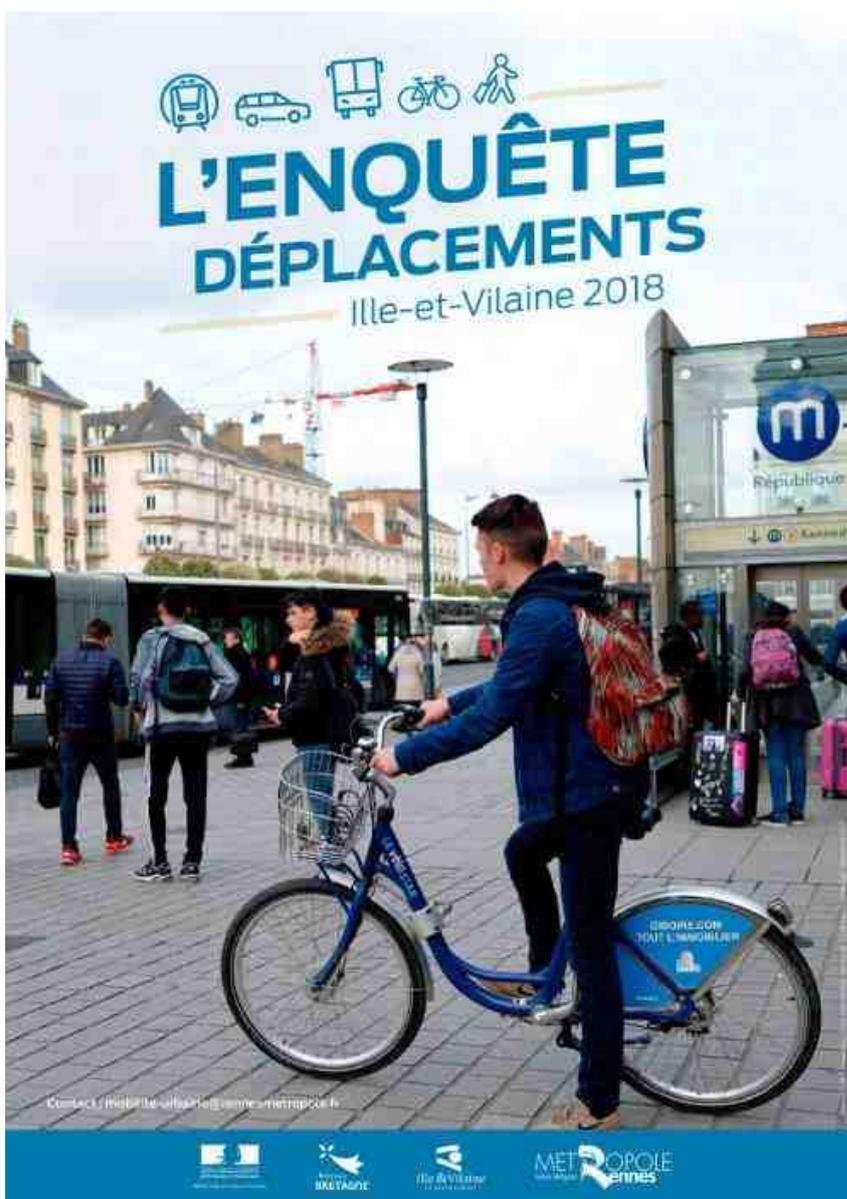
Elle a pour but de connaître et de comprendre les logiques de déplacements actuelles et d'identifier les tendances pour les années à venir. Elle constitue une base d'information précieuse pour organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de déplacements (marche, vélo, transports collectifs, voiture, etc.).

L'enquête déplacements Ille-et-Vilaine se déroulera entre janvier 2018 et avril 2018. La réalisation de l'enquête est

confiée aux bureaux d'études TEST – SA et Ed-Field. 25 enquêteurs recrutés par TEST-SA seront mobilisés pour effectuer le travail de repérage terrain, de façon à ce qu'un contact direct puisse être pris avec les habitants pour solliciter leur participation à l'enquête.

Au total, ce sont plus de 5 000 ménages qui vont être interrogés sur leurs déplacements soit par un entretien en face à face à leur domicile soit par un entretien par téléphone.

Contact : 02 99 86 62 30
mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr



Démarches administratives et état civil

■ Recensement

Les jeunes de la commune ayant atteint l'âge de **16 ans** sont invités à venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Cette formalité est indispensable pour les inscriptions aux examens et concours, le permis de conduire automobile et moto ainsi que pour l'appel à la préparation à la défense, Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



■ Délivrance de titres sécurisés

Dans le cadre du « **Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG)** », les modalités de délivrance de titres sécurisés (cartes d'identité, passeports, permis de conduire, certificats d'immatriculation) sont profondément réformées.



Ainsi, les télé-procédures sont généralisées. **En ce qui concerne la carte d'identité tout comme le passeport**, les usagers se présenteront désormais dans les mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes: 27 mairies sont équipées en Ile et Vilaine (cf. carte précédente).

Pour le permis de conduire, toutes les démarches devront être effectuées sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS): <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour toutes les démarches liées aux certificats d'immatriculation (changement d'adresse, vente de véhicule, certificat de non gage, duplicata...), se rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Une publicité pour le certificat d'immatriculation en ligne. Le hashtag #Simplification est en haut à gauche. Le titre principal est 'DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES ! le certificat d'immatriculation'. Une main tient un certificat d'immatriculation. Le texte indique 'JE LE DEMANDE SUR INTERNET !' et 'Les démarches liées au certificat d'immatriculation sont accessibles en ligne sur le site de l'ANTS www.immatriculation.ants.gouv.fr'. Une section 'JE PEUX FAIRE UNE :' liste : '- Demande de duplicata : en cas de perte, de vol ou de détérioration', '- Demande de changement d'adresse', '- Demande de changement de titulaire', et '- Déclaration de cession de véhicule'. Un logo 'CERTIFICAT D'IMMATRICULATION' est visible. Le site www.demarches.interieur.gov.fr est mentionné. Des logos de réseaux sociaux et le site www.interieur.gov.fr sont en bas.

Plus d'infos sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

■ Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il crée des droits et obligations pour les partenaires, notamment une aide mutuelle et matérielle.

Qui peut signer un PACS ?

Deux personnes majeures, quel que soit leur sexe et leur nationalité, peuvent signer un PACS.

Mais il n'est pas possible de signer un PACS :

- Entre parents et alliés proches : grands-parents et petits-enfants, parents et enfants, frères et sœurs, tante et neveu, oncle et nièce, beaux-parents et gendre ou belle fille,
- Si l'un des partenaires est déjà marié,
- Si l'un des partenaires a déjà conclu un PACS avec une autre personne,
- Si l'un des partenaires est mineur, même émancipé.

Où faire la demande ?

Pour faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS, les partenaires doivent s'adresser :

- Soit aux officiers d'état civil de la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune,
- Soit à un notaire,
- Soit, pour les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger, au consulat de France compétent.

Quelles sont les démarches à accomplir ?

1) Vous devez rédiger un contrat (ou convention) et une déclaration conjointe :

- Rédigez vous-même la convention ou utilisez le formulaire CERFA n°15726*02

- Complétez le formulaire de déclaration conjointez CERFA n°15725*02

- Ou adressez-vous à un notaire en raison des enjeux importants sur le patrimoine des partenaires lors de la conclusion d'un PACS.

Le notaire vous conseillera et pourra éventuellement procéder lui-même à l'enregistrement du PACS.

IMPORTANT : la convention conclue par les partenaires du PACS ne doit pas contenir de dispositions de nature testamentaire : celles-ci doivent faire l'objet d'un acte spécifique à conclure chez un notaire.

2) Pour que votre déclaration soit recevable, vous devez fournir toutes les pièces justificatives demandées.

Comment se déroule la procédure en Mairie ?

Le dossier devra être complet. Convention et déclaration conjointe accompagnées des pièces requises.

Un examen des pièces de votre dossier sera effectué par le service. Si le dossier est complet, le service vous fixera un rendez-vous pour l'enregistrement du PACS

Les originaux de vos pièces justificatives seront à fournir obligatoirement lors du rendez-vous où les 2 partenaires du PACS devront être présents.

La déclaration conjointe sera enregistrée et conservée par l'officier de l'état civil délégué qui vous recevra. La convention sera elle aussi enregistrée mais elle vous sera restituée. Un récépissé de votre déclaration conjointe de PACS vous sera en outre délivré.

Il en sera fait mention en marge de l'acte de naissance de chacun des partenaires de la déclaration de PACS. Dès l'inscription sur le registre, votre PACS prend effet.

■ Naissances



Nom	Prénom	Date de naissance
BOUILDÉ	Jordan	02/01/2017
CHEREL	Logan	10/01/2017
LECHEVESTRIER	Célia	10/04/2017
SMITH	Aaron	11/04/2017
REBILLON	Enzo	16/06/2017
MORO	THOM	30/07/2017
MORO	ELLIOT	30/07/2017
GESLIN	CHLOE	04/08/2017
DUHAULT	JULES	09/08/2017
GUILBAUT	SIMON	17/09/2017
FEUVRIE LEGROS	Yael	25/09/2017
PINSARD	Kellya	02/10/2017
MENEUX SERRAND	MAXIME	10/10/2017
MARTINAIS	CHLOE	21/11/2017

■ Décès



Nom	Prénom	Date
JUHEL	Léon	03/01/2017
ALEXANDRE veuve COLOMBE	Odette	06/01/2017
CLOUARD	Pierre	05/02/2017
DENIAUD	Yvon	27/07/2017
HAMARD	Jean	07/08/2017
GRASMENIL	Joseph	21/11/2017
CHAPRON	René	14/12/2017

■ Mariages



Nom	Prénom	Date
HENGBART	Gaëtan	10/06/2017
LEBOUCHER	Milène	
LE MIEUX	Michel	07/07/2017
ARGOT	France	
DELANDE	Laurent	19/08/2017
BRUNET	Emilie	
TRIBUT	Mikaël	02/12/2017
PELISSIER	Caroline	

■ PACS



Nom	Prénom	Date
DIGNIEL	Christopher	27/11/2017
FEY	Cindy	
LENNON	Éric	02/12/2017
LANON	Frédérique	
LEMAITRE	Bran	04/12/2017
GOURDET	Aurélie	

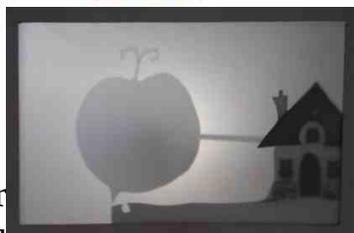


La vie audonienne

■ A l'école



Le gros navet



Après avoir assisté au spectacle « Petite Ombre » à Fougères, dans le cadre du salon du livre, les élèves de Grande Section de La Clé des champs ont réalisé leur propre théâtre d'ombres à partir d'un album qu'ils étudiaient en classe : Le Gros Navet. L'aboutissement de leur travail était visible à la bibliothèque de l'école lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël.

Musique au Gallo



Depuis le mois de septembre, les élèves de deux classes de l'école La Clé des Champs ont bénéficié de séances de musique en partenariat avec le conservatoire de Fougères Agglomération. Toutes les semaines, Amélie Mousseau, musicienne intervenante est venue à l'école pour travailler avec les élèves et les enseignantes autour de la tradition orale et musicale de Haute-Bretagne. Les enfants ont appris des chansons, des comptines, des rondes traditionnelles. Les GS-CP se sont concentrés sur les rondes et danses tandis que les CE2 ont un peu élargi le projet en apprenant une chanson en breton et une chanson

traditionnelle d'une autre région de France : le Berry.

Au mois de décembre, les GS-CP et les CE2 se sont rendus au conservatoire de Fougères pour découvrir les instruments traditionnels (accordéon, cornemuse, flûte). Ces instruments ont été présentés par un professeur de musique. Les enfants ont apprécié de voir et d'écouter les différents instruments qu'ils ont ensuite pu essayer.

Vendredi 26 janvier, le projet s'est achevé par un moment festif autour de la culture Gallo à la salle des fêtes. Parents et enfants étaient réunis pour chanter et danser. L'occasion pour les parents d'apprécier le travail accompli par les élèves et de découvrir eux-mêmes des chansons souvent un peu oubliées. Après les chants, tous les parents ont été invités à rejoindre leurs enfants sur le parquet pour une danse entraînante « le jibidi ». La soirée s'est achevée autour de quelques crêpes et d'un verre de jus de pomme.



Inscriptions à l'école

Les parents dont les enfants sont nés en 2015 sont invités à se présenter à la mairie pour y effectuer l'inscription de leur enfant en petite section. Pour réaliser cette démarche administrative, les parents doivent fournir un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'école, vous pouvez joindre la directrice Mme André au 02 99 39 39 28.

■ Le four communal

Historiquement, dans les campagnes, un petit four artisanal en forme de dôme servait à cuire le pain. Chaque ferme possédait son four à pain. Notre four communal a lui été récupéré en campagne et mis à disposition des Audoniens à proximité de l'étang grâce à la bonne volonté et au bénévolat de quelques-uns. Il faut les remercier chaleureusement.

Tous les premiers dimanches de chaque mois quelques bénévoles également : Didier, Laurent, David et d'autres consacrent une partie de leur temps à cuire rôtis, plats de riz et autres viandes dans le four communal. Cette cuisson apporte une saveur particulièrement appréciée des connaisseurs.

C'est un travail, sympathique, chaleureux et réalisé dans la bonne ambiance. Si vous êtes intéressés pour rejoindre nos amis pour donner un coup de main n'hésitez pas à les contacter.

Mairie : 02.99.39.38.15



■ Espace Ado

Un espace Ados a ouvert ses portes dans notre commune depuis le 17 janvier 2018. Il est ouvert un mercredi sur deux, de 18h30 à 20h00 (voir les dates sur le site de la mairie dans la rubrique service).



Cet espace gratuit est ouvert aux jeunes de la commune qui ont entre 12 et 17 ans et a lieu à la salle de réunion de la médiathèque. Le principe est de se regrouper afin d'échanger, de jouer, mais également de monter des projets sur la commune ou des sorties pour les vacances.

Cette activité réservée aux ados est encadrée par Emmanuel VALLET, éducateur sportif de la commune. Chacun peut apporter ses jeux, ses idées. Les projets peuvent être menés par petits groupes sur des sujets complètement différents.

Mairie : 02.99.39.38.15

■ Médiathèque

Une nouvelle responsable vous accueille à la médiathèque en 2018: Christèle Outin (responsable de l'agence postale). Elle sera secondée par une équipe agrandie puisque 7 nouveaux membres ont rejoint la médiathèque. Leur aide bénévole est indispensable à son bon fonctionnement. Nous tenons à les remercier pour leur engagement citoyen.

Un ordinateur sera à la disposition des visiteurs, courant février 2018.

Pour les débutants en informatique une aide pourra être proposée, les utilisateurs confirmés peuvent apporter leur aide, leurs suggestions d'utilisations,...

Au cours de l'année il sera mis en place des animations, pendant les vacances, le mercredi et si vous avez des suggestions n'hésitez pas à contacter



Christèle

Ce samedi 27 janvier nous avons partagé avec l'équipe une galette des rois dans une bonne ambiance avec Sylviane – Morgan – Nicole – Christèle – Laurence – Solange – Caroline – Alicia – Audrey malheureusement Lucile - Marie Paule - Milène - Barbara

– Laurie – Rébecca - Caroline L. Nadège étaient de tout cœur avec nous mais leurs obligations les ont empêchées d'être présentes.

La Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV) propose, depuis son portail, un accès à tous à des abonnements en ligne. Il s'agit de « La connexion publique aux ressources numériques de la médiathèque de Fougères ».

Pour cela venez-vous inscrire à la bibliothèque de St Ouen des Alleux. On vous attend.



La médiathèque recherche des bénévoles pour assurer des permanences en semaine. Nous avons besoin de vous pour faire vivre la médiathèque, la rendre agréable et accueillante.

Alors si vous êtes disponible quelques heures par semaine, que vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale, affectionnez le contact ou souhaitez partager vos talents, n'hésitez plus, prenez contact !

Tel: **02.99.39.35.47**

@: bm.saint.ouen.des.alleux@gmail.com

■ L'ALSH, la Clé des Loisirs



Pour les vacances de février, le centre de loisirs de St Ouen des Alleux propose à vos enfants d'explorer l'imaginaire de l'Hiver au travers de jeux et d'activités diverses avec comme temps forts une sortie patinoire à Rennes et une sortie cinéma à Fougères.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription.

LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi 26 février au vendredi 9 mars . L'accueil de loisirs sera ouvert tous les jours de 7H15 à 19h00.

OU INSCRIRE MES ENFANTS ?

Vous pourrez inscrire vos enfants lors des permanences qui se dérouleront dans les locaux du centre de loisirs :

- Les lundis 5 et 12 février de 8h45 à 11h45
- Les mercredis 7 et 14 février de 11h30 à 19h00

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Pour les enfants qui n'ont pas encore

fréquenté les accueils de loisirs communautaires, vous pourrez retirer les documents administratifs dans les différents accueils du territoire ou les télécharger sur notre site internet :

<http://fougeres-agglo.bzh/> rubrique petite enfance/enfance

Pour toute information contacter :
Françoise Somerfield

ALSH Saint-Ouen-des-Alleux
39 rue du Général De Gaulle - 35140
Saint-Ouen-des-Alleux

06 43 26 98 51

stouen.alsh@fougeres-agglo.fr

■ Un permis à la cantine



Pour reposer les bases de bonne conduite et redonner de la sérénité au temps du repas du midi, un permis à points a été instauré à la cantine de notre école. Ce permis est le fruit du travail mené par les délégués des parents d'élèves. Il a été validé par une commission spéciale «cantine» composée d'élus, d'enseignants et de délégués de parents d'élèves suite à plusieurs réunions de concertations avec les agents municipaux travaillant à la cantine.

Vendredi 12 janvier, tous les élèves ont reçu leur permis cantine de la part de la commission spéciale «cantine». Pierre Thomas, le maire, a remis en main propre le papier rose. Les enfants ont accueilli dans la joie et la bonne humeur leur permis cantine accompagné d'un bon goûter.



ECOLE « La Clé des Champs »
AVIS A LA CANTINE
« La cantine c'est chouette, si chacun se respecte ! »

Parce que le **TEMPS DU REPAS** est basé sur les principes de **PARTAGE**, de **RESPECT** et de **POLITESSE**, de nouvelles règles de vie ont été adoptées pour mieux vivre ensemble ce moment.

L'expérimentation d'un **PERMIS CANTINE** a commencé depuis le début de la nouvelle année !



Un permis à 10 points basé sur un **CODE DE LA CANTINE** :

ST OUEN DES ALLEUX



PERMIS DE CANTINE
Ecole la Clé des Champs

Point n°1	Point n°2	Point n°3	Point n°4	Point n°5
Point n°6	Point n°7	Point n°8	Point n°9	Point n°10

Nom du titulaire :

Obtenu le vendredi 12 janvier 2018
Valable jusqu'au vendredi 6 juillet, fin de l'école

RAPPEL - Les règles
 - 1 point : je suis assis/établi, je m'excuse et je la remercie !
 - 2 points : j'ai un mot à dire/à signer dans le cadre de l'absence !
 - 4 points : je suis encouragé/é avec mes parents et M. Le Maire !
 - 10 points : je n'arrive pas à respecter les règles de la cantine !
 Je peux perdre mes points perdus avec un comportement exemplaire !

Délivré par M. Le Maire
Le vendredi 12 janvier 2018

Ma classe :
Je suis en

photo

Signature du titulaire

Règle n°1
Me laver les mains, car le savon tue les microbes, sinon je pourrais être malade !
- 1 point !

Règle n°2
M'installer à ma place sans courir, pour ne pas tomber, sinon je pourrais me faire du mal !
- 1 point !

Règle n°3
Bien me tenir à table, pour ne pas gêner les copains, sinon je pourrais les déranger !
- 1 point !

Règle n°4
Parler calmement, pour s'entendre, sinon je pourrais me casser les oreilles !
- 2 points !

Règle n°5
Être poli, car c'est plus joli, sinon je pourrais être puni !
- 2 points !

Règle n°6
Manger proprement, car on n'est pas des petits cochons, sinon je serai tout sale et ce n'est pas agréable !
- 1 point !

Règle n°7
Demander pour me déplacer en levant la main, pour ne pas gêner le service, sinon j'aurai moins de temps à la récré !
- 1 point !

Règle n°8
Prendre soin du matériel, pour que chacun puisse l'utiliser, sinon il pourrait en manquer !
- 2 points !

Règle n°9
Aider les copains, parce que c'est sympa, sinon je pourrais manger tout seul !
- 1 point !

Règle n°10
Respecter les enfants et les adultes et vice versa, pour être respecté, sinon je ne pourrais plus manger à la cantine !
- 3 points !

Je peux réparer mes bêtises

Je change mon comportement, je m'améliore alors je peux récupérer un point au bout d'une semaine si mon comportement est **exemplaire** !

Sage pendant une semaine = un point !

Les Sanctions (pour les primaires)

3 Points : un mot transmis aux parents,
6 Points : une convocation en mairie,
10 Points : une exclusion temporaire.

Une petite **CEREMONIE** a eu lieu le **vendredi 12 janvier 2018 à 15h30 à la sortie des classes**, l'ensemble de la communauté (école et mairie ainsi que le ALSH) était conviée à participer à la remise des permis par M. Le Maire. Puis tout le monde a partagé un goûter !



Nous vous rappelons, que vous, parents, pouvez venir déjeuner avec les enfants, afin de découvrir la vie de la cantine. Pour cela, il vous suffit de nous adresser votre jour sur notre adresse mail parentsldchamps@googlegroups.fr. Nous en informerons la mairie. Nous vous remercions de votre soutien et vous souhaitons une belle année 2018.

Les représentants des parents d'élèves.

■ Les Temps d'Activités Péri-scolaires

Les activités péri-scolaires (TAP) sont organisées pour la dernière année. Elles ne seront pas renouvelées à la rentrée prochaine suite au changement du rythme scolaire. En effet, les parents, enseignants et la municipalité ont majoritairement souhaité revenir à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018. Les TAP, par conséquent, n'auront plus lieu d'être. Néanmoins, la Mairie travaille actuellement sur la mise en place de nouvelles activités qui seraient proposées après l'école.

L'année 2017-2018 aura été tout de même riche en découverte pour les enfants, avec des activités autour du timbre, de la nature, de la peinture, de l'origami et de la cuisine. Les enfants ont également fait du modelage, des activités autour des livres et des héros. Les sportifs ont pu participer à différents sports comme du tennis, du tennis de table, du football gaélique, du tir à l'arc, du hockey ainsi que de l'athlétisme et des jeux collectifs et de la lutte pour les plus petits.



Cette année, de nombreux intervenants sont venus faire découvrir leur passion, comme le yoga pour les CP et les CE1-CE2. Il y a eu également du chant pour les CM, avec l'intervention de JProd de St Ouen des Alleux, et une représentation au spectacle de Noël de l'école. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Ginette, une malentendante membre de l'association « pourquoi pas moi », sur le langage des signes pour les CM sur la période de la Toussaint à Noël.

L'année n'est pas terminée, d'autres activités aussi nombreuses et variées se préparent pour le second semestre avec des activités de bricolage, de théâtre, de jardinage, d'art visuel, de jeux de société et d'échec. Mais aussi du montage BD, ou bien encore du sport comme du badminton ou de la lutte par exemple. Nous aurons le plaisir de rencontrer de nouveaux intervenants autour du cirque, du poney ainsi que sur des ateliers de cosmétique.

Un programme riche et varié, qui ravit les enfants.



■ Terrain de football

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la réfection de notre terrain de football. Celui-ci étant devenu impraticable.

Un devis de rénovation « clé en mains » nous a été présenté pour un montant total de **97915€**. Compte tenu de cette somme considérable et des drainages déjà effectués par le passé nous avons décidé de le rénover par nos propres moyens.

Nous avons abattu la haie de sapins entourant le stade et nous la remplacerons par du grillage d'une hauteur similaire à celui déjà en place le long de la Rue du Stade.

Si les conditions climatiques nous permettent de réaliser la réfection du terrain selon le programme prévu, il sera réouvert à la pratique de football dès la saison prochaine.



■ Conseiller immobilier et télé pilote de drone à Saint Ouen des Alleux

Laurent LE LAY, audonien depuis plus de 13 ans, est aujourd'hui conseiller immobilier indépendant. Depuis la rentrée 2017, ce dernier met en relation vendeurs et acheteurs de biens



immobiliers sur son secteur couvrant 16 communes entre Saint Ouen des Alleux et Liffré. Son agence Web "propriétés-privées.com" lui assure les mêmes services qu'une agence traditionnelle. Pour preuve, il est agréé "FNAIM" (Fédération Nationale des Agents Immobiliers).



En plus de sa très bonne connaissance du terrain local, il est aussi télé pilote de drone professionnel. Titulaire du brevet théorique de pilote ULM et d'un Diplôme de niveau de compétence exigés par la législation de l'aviation civile, celui-ci pourra également faire décoller son drone DJI Phantom 3 Pro, pour réaliser photos et vidéos, et ainsi valoriser certaines maisons et terrains dont il assure la commercialisation. Rendez-vous sur son espace pro sur proprietes-privées.com.

Infos pratiques : Laurent LE LAY, 7 impasse de la charrière 35140 Saint Ouen des Alleux.

Tel : 06.71.60.10.38

Mail : l.lelay@proprietes-privées.com

■ **Nos agents**



Jean-Pierre BERTIN

Adjoint Technique

Entretien divers sur la commune



Daniel BESNARD

Adjoint Technique

Entretien divers sur la commune



Guy BESNARD

Adjoint Technique

Entretien divers sur la commune



Sandra CARCOUET

Adjoint Administratif Territorial

Mairie



Anne-Sophie PAGNIER

Adjoint Administratif Territorial

Mairie



Christèle OUTIN

Adjoint Administratif et du Patrimoine Territorial

Agence postale et bibliothèque



Tiphaine DERENNES

Agent Social

Accompagne l'enseignant dans la classe, cantine et sieste, TAP, garderie



Marie-Jeanne FONTAINE

ATSEM

Accompagne l'enseignant dans la classe, cantine et sieste



Colette VANNIER

ATSEM

Accompagne l'enseignant dans la classe, cantine et sieste



Alexandra GESLIN

Adjoint d'Animation Territorial

TAP, Surveillance, Cantine, sieste, garderie et remplacement dans les classes avec l'enseignant



Emmanuel VALLET

Adjoint d'Animation Territorial

Sports, TAP, activités Ados et petits

Jacqueline LEBOSSÉ

Adjoint d'Animation Territorial

TAP, garderie et surveillance

Ginette ORY

Adjoint Technique Territorial / agent d'entretien
Cantine, ménage

Janine THOMAS

Adjoint Technique Territorial / agent d'entretien
Cantine, ménage



US St-Marc / St-Ouen

Football

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composition du bureau pour la saison 2017/2018 :

- Président : Christophe BATAIS ; Co-président : Ludovic FERTIN
- Vice-présidents : Philippe GOASQUIN et Yves COLLIN
- Secrétaire générale : Manuella DEBIEU ; Secrétaire adjoint : Benoit GASNIER
- Trésorier : Rémy FERTIN ; Trésorier adjoint : Hervé HUARD

Membres du conseil d'administration :

BERTHEL Sébastien, CHARLOT Eliott, CHENAY Rémi, DEBIEU Nicolas, GROUSSARD Adrien, JUHEL Florian, LECOUBLET Loïc, LEGRIS Sébastien, MAILLARD Audren, POUPIN Xavier, ROBINARD Loïc, TAILLANDIER Freddy et YVET Jérôme.

Arbitres du club : Loïc LECOUBLET et Killian SOUCHU.

Éducateurs / animateurs du club :

Christophe BATAIS, Eliott CHARLOT, Yohann CHEVALIER, Nicolas DEBIEU, Florian JUHEL, Sébastien ALINE et Emmanuel VALLET.

RENSEIGNEMENTS :

BATAIS Christophe

Président

06.71.13.05.33

02.99.98.56.20

Site internet du club



<http://club.quomodo.com/usstmarcstouen/accueil.html>

Bénévoles du tournoi U11/U13 2017

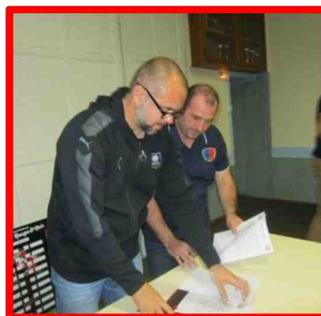
MANIFESTATIONS À VENIR :

- 20 janvier 2018** : Galettes des rois , 18h00, au foyer rural de St-Marc le Blanc.
- 3 mars 2018** : Repas de l'association, 19h30 à la salle des fêtes de St-Marc le Blanc.
- 9 mars 2018** : Super Loto du club, 20h30 à la salle des fêtes de St-Marc le Blanc.

ÉVÉNEMENT :

Vendredi 20 octobre 2017, un partenariat avec le Stade Rennais Rouge et Or a été officialisé.

En présence de membres et joueurs du club, M. Frédéric Possel, chargé des Relations supporters, a remis un maillot encadré du Stade Rennais aux 2 co-présidents, M. Christophe Battais et M. Ludovic Fertin.



Lors de cette cérémonie, une convention a été signée. Ce partenariat ouvre une multitude d'événements, d'animations, il permet de créer un lien avec le club rennais et les enfants de l'école de football.



MOT DU PRÉSIDENT

L'US Saint-Marc/St-Ouen compte parmi ses rangs 216 licenciés. Nous constatons une légère baisse par rapport à la saison dernière.

L'école de football accueille actuellement 92 joueurs et joueuses, soit 2 équipes U6/U7, 5 équipes U8/U9, 3 équipes U11 et 2 équipes U13. Une amélioration constante de nos effectifs qui promet un bel avenir.

Concernant les U15, en entente avec Sens/Vieux-Vy/Gahard, la saison 2016/2017 a été un franc succès. Ils terminent champion en division 2. Pour la saison 2017/2018, une entente avec l'AS Tremblay/Chauvigné a été officialisée. A ce stade de la compétition, ils obtiennent une victoire, un nul et deux défaites. Beaucoup de joueurs montent de la catégorie U13, ceux qui impliquent quelques difficultés d'acclimatation sur grand terrain. Ce problème va s'atténuer lors de la phase retour.

Pour les U17, en entente avec Sens/Vieux-Vy/Gahard et Tremblay/Chauvigné, la saison dernière a été difficile. En effet, ils n'ont pas réussi à se maintenir en division 2 à la mi-saison.

Sur la phase retour, face à l'accroissement de notre effectif, nous avons décidé d'engager une seconde équipe U17. Celle-ci avait pour but de limiter les changements répétitifs qui ont certainement contribué aux mauvais résultats de la phase aller. Pour la saison 2017/2018, en championnat, cette catégorie devrait jouer la montée et je l'espère, être performant en coupe départementale.

Quant à l'équipe fanion, l'objectif de la saison 2016/2017 était son maintien dans le plus haut niveau départemental, ce qui ne fût pas le cas. L'équipe a terminé à la 11ème place, synonyme de rétrogradation. Cette année, elle évolue donc en division 2 et l'objectif est la montée (1er au bout de 5 matches, 4 victoires et 1 nul).

L'équipe B a terminé à la 5ème place...comme d'habitude. L'objectif de la saison 2017/2018 est de faire aussi bien, mais notre début de saison ne nous permet malheureusement pas de l'envisager (pour le moment, 1 victoire et 4 défaites).

L'équipe C a, quant à elle, fini à la 11ème place de division 5. Pour cette année, j'espère de meilleurs résultats.

La saison dernière, les vétérans ont fini à la 5ème place du groupe élite. Cette année, nos "jeunes" sont 6ème au classement au bout de 5 matches.

La saison 2017/2018 est la quinzième depuis la création du club. C'est déjà un bel anniversaire !

En tant que président, je remercie les joueurs, dirigeants, éducateurs, membres et bénévoles qui œuvrent pour le club et son avenir ainsi que la municipalité.

Bienvenue à notre nouvel éducateur Elliott.

Le bureau et le conseil d'administration vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

■ Club 3ème jeunesse, GEMOUV35 Saint Ouen des Alleux-Saint Christophe de Valains



Le club compte 116 adhérents en janvier 2018 dont 90 ont pu assister à la première manifestation de l'année : un concert de chants marins *les poupalaproue* cet après midi a été offert gracieusement aux adhérents et a été suivi de la galette des rois.



De nombreuses activités sont proposées pendant l'année :

- Tous les mardis matin de 10h45 à 11h45 une heure de gym adaptée , proposée par SIEL BLEU avec une animatrice formée.
- Tous les mardis après midi ; randonnée de 7 à 9 km en moyenne , durée de marche 2 heures environ (départ à 13h30 ou 14h00 suivant les parcours.
- En période d'hiver (les 2ème et 4ème mardi d'octobre à mars et seulement le 2ème mardi du mois du 1er avril au 30 septembre:)après

midi récréatif (jeux divers : belote , triominos, etc) suivi d'un goûter.

- Il est possible de se former à l'informatique, (traitement de texte tableur, windows, internet et messagerie, tablette tactile et photo numérique).



- Depuis le 11 janvier, 6 adhérents sont actuellement formés pendant 5 semaines à la photo numérique 2 par des bénévoles de GEMOUV35.

Dates des repas, concours de belote à retenir :

- Mardi 13 mars : concours de belote du secteur
- Jeudi 12 avril : repas de secteur au restaurant le Bon accueil
- Mardi 17 avril : concours de belote du club
- Mardi 15 mai : repas des 90 et 80 ans des adhérents du club au restaurant
- Mardi 12 juin : fête de l'amitié de GEMOUV35 à l'espace Bel Air à ST AUBIN DU CORMIER
- Mardi 11 septembre concours de belote du club
- Programmation d' une potée à la salle courant octobre ou novembre
- Bûche de Noël le 11 ou 18 décembre

De nouvelles activités notamment la pétanque ou le palets pourront être organisées quand la commune aura réalisé les terrains de pétanque prévus face à la salle (avis aux amateurs!)

Programmation d'un voyage en septembre : tarif 71 euros avec repas

L'aventure au cœur des océans à la cité de la mer

Au cœur de l'ancienne gare maritime de Cherbourg, embarquez à bord du redoutable, le plus grand sous-marin visitable, suivi de la visite d'un aquarium avec 17 bassins et 1200 poissons, puis revivez la légende du Titanic, depuis son escale de Cherbourg à la nuit du naufrage. Puis visite d'une collection unique d'engins emblématiques de la plongée profonde avec un repas au restaurant le quai des mers avec vue sur la rade.

Le tarif d'adhésion pour la cotisation annuelle est de 14 euros.

Les nouveaux adhérents intéressés, pour pratiquer une ou plusieurs de ces activités peuvent prendre contact avec Mme DERENNES ou régler leur cotisation à Mme HUARD Denise. Cette cotisation comprend une assurance couvrant tous les adhérents lors de la pratique de chaque activité et permet à chaque adhérent de participer aux différentes activités organisées dans d'autres clubs (ex concours de belote, pétanque, voyage, etc)

■ GYM



L'association Saint Ouen Des Alleux-Mézières Sur Couesnon prodigue pour la 3ème année consécutive des cours de **Zumba**. Il reste encore des places aux cours de Zumba le jeudi de 18h30 à 19h30 pour les enfants de 6 à 12 ans et aux deux cours adultes de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30. Venez nous rejoindre.

Pour finir l'année, le tarif est de 70 euros (de janvier à début juin). Les cours sont animés par Laurine. Ce sont des exercices sans "contraintes", en mêlant des mouvements à haute et à basse intensité, qui vous permettent de rester en forme et de garder la ligne dans un esprit festif. Laissez-vous emporter par les rythmes de la musique LATINO-AMERICAINE, du monde ou actuelle. Et vous verrez pourquoi ces séances ne sont pas que du sport mais permettent aussi de s'aérer la tête !!! En un mot c'est du sport en s'amusant !

**Super efficace ? Super amusant ?
Trois fois oui !!!!**

Contact 06.07.97.05.68

Ou gymstouendesalleux@outlook.fr

Facebook Gym St Ouen

Présidente: Mlle LAHOGUE
Mélanie

Secrétaire: Mme MARET Morgane

Trésorière: Mlle LE BELLEGUIC
Aziliz

■ Pétanque

La pétanque ou « *jeu à pieds plantés* » est un jeu de boules dérivé du « *jeu provençal* ». C'est le dixième sport de France par le nombre de licenciés. Les pratiquants occasionnels sont également très nombreux tels, les vacanciers. Ouvert à toutes et à tous. C'est un des rares sports ou des compétitions mixtes sont organisées.

Quelques Audoniens passionnés de ce sport veulent le lancer sur notre commune.

Le Conseil Municipal, à cet effet, a prévu d'investir dans des terrains de pétanque proches de la salle des fêtes, intégrés au terrain de loisirs multigénérationnels. Cela permettra à plusieurs équipes d'évoluer et ce, dans de meilleures conditions qu'avec les terrains mis à disposition actuellement.

Si vous êtes passionnés par ce sport ou tout simplement amateurs n'hésitez pas à contacter : Patricia 06.37.82.23.10 ou la Mairie : 02.99.39.38.15



■ Tarot

Le tarot est le nom de plusieurs jeux de cartes et de plusieurs ensembles de cartes à jouer, généralement au nombre de 78.

Comme un paquet de cartes ordinaires, le tarot comporte 4 enseignes. Chaque enseigne compte dix cartes à points, de l'as au dix et quatre figures : le valet, le cavalier, la dame et le roi. En outre, le tarot se distingue par un ensemble de 21 cartes d'atout et une dernière carte nommée le fou ou l'excuse.



C'est un jeu de cartes passionnant. Quelques adeptes veulent lancer un club d'amis et de joueurs désireux de s'adonner à cette pratique joviale de calcul et de mémoire. Ils ont commencé en septembre. Aujourd'hui au nombre de 8, le cercle ne souhaite que s'ouvrir à d'autres passionnés ou débutants.

**Pour tout contact :
Pascal CLOSIER 06.14.88.16.93,
Denis BUSCHMANN 02.99.39.35.95**

■ Les buts et objectifs de l'Association des anciens combattants de Saint-Ouen-des-Alleux

L'Association des anciens combattants de Saint-Ouen-des-Alleux, présente en quelques lignes sa raison d'exister. L'Association accueille toutes les générations de combattants sans distinction de conflit. Elle a pour buts et objectifs de :

Rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France, pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre.

Maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie.

Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et ainsi, contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

Ainsi aux grandes commémorations, les anciens combattants se réunissent accompagnés de leur famille pour se recueillir quelques instants, le temps d'une pensée chère et profonde devant notre monument aux morts. Ce monument fut inauguré en août 1921. Il fut érigé en mémoire des poilus, qui avaient donné leur vie pour la défense de la France et qui s'étaient sacrifiés pour notre liberté et pour la paix.

Il est important de se souvenir et d'honorer la mémoire de tous nos soldats, morts au combat durant les deux guerres mondiales, d'Indochine, la guerre d'Algérie, les différents théâtres d'opérations qui se sont succédés.

Notre mission d'anciens combattants est de transmettre à nos jeunes générations ce que nos aînés ont accompli, ce que nos militaires engagés sur les différentes opérations extérieures réalisent chaque jour et bien souvent au péril de leur vie, afin qu'aujourd'hui et demain, nous n'ayons pas à revivre ces souffrances.



Cette mission d'anciens combattants est aussi d'accompagner nos camarades lors d'une hospitalisation ou malheureusement d'un décès, d'apporter un soutien de solidarité, de reconnaissance et de montrer qu'on ne les oublie pas. L'Association de Saint-Ouen-des-Alleux compte 44 adhérents qui chaque année se réunissent pour ne jamais oublier.

En outre, le 8 mai après la cérémonie organisée par la mairie, nous avons le plaisir de nous retrouver autour d'un repas chaleureux et fort sympathique. Les personnes qui souhaitent participer et partager avec nous ce bon moment, peuvent nous rejoindre. Nous serons ravis de vous accueillir à notre table pour cette journée conviviale et commémorative.

Aussi, les années passent, nos anciens un jour ne seront plus. C'est pourquoi, nos militaires d'active ou en retraite, les sympathisants, les soldats de France, les citoyens de la paix, qui souhaitent apporter leur soutien sont invités à se joindre à notre association, et chaque année participer à ces journées de mémoire et de souvenir dans un esprit de simplicité et de grande humilité.

Cette année 2018, pour commémorer le 11 novembre 1918, nous accueillons tous les volontaires pour organiser cette cérémonie du centenaire.

**Venez nous rejoindre.
Contact Tél : 02 99 39 37 26.**

**Ernest Cochet.
Fabrice Hirel.**



■ Le Volant Audonien



Envie de jouer ou de découvrir le badminton ?

Le club propose un badminton loisir, ludique et convivial. Tout en bénéficiant d'un animateur sportif diplômé.

La saison est déjà commencée mais vous pouvez encore nous rejoindre, les horaires sont les suivants :

- Le jeudi soir à partir de 20H30 : Adultes et juniors encadré par l'animateur de l'OSPAC, une semaine sur deux.

- Le lundi soir à partir de 20H30 : Adultes et juniors, jeux libres sur demande des adhérents.

Pendant les vacances scolaires, un créneau reste ouvert le jeudi soir, pour les licenciés du club et toute personne voulant découvrir l'activité.

Pour plus de renseignements venez nous voir ou contactez M. LALLICAN Sylvain au 06.74.00.44.22.

■ Tennis Club Audonien



Le club attire toujours autant d'adhérents (plus de 70 même issus de communes voisines), enfants, ados et adultes profitent pleinement d'un encadrement de qualité grâce à deux animateurs de l'OSPAC et à Emmanuel.

Comme l'année dernière, des minis tournois par tranches d'âge (10/12

ans et 13/15 ans) sont proposés par l'OSPAC pendant les vacances scolaires entre les différents joueurs de la zone.

Afin de présenter des équipes femmes et hommes au championnat adulte, nous nous sommes associés avec des joueurs de St Jean. Le tournoi prend tournure et nos résultats sont prometteurs pour cette 1ere inscription.

3 enfants ont souhaité participer aux compétitions individuelles. Deux d'entre eux ont passé les 1eres sélections. Souhaitons leur bonne chance pour la suite !!!!

Et au printemps, de nombreux enfants (selon les tranches d'âge allant de 8 ans à 16 ans) pourront participer à des compétitions par équipes, bon moyen d'évaluer les progrès réalisés et de vivre pleinement sa passion, mais aussi d'acquérir un classement....

Le club offre également la possibilité aux licenciés de jouer dans la salle, le week-end, pour pratiquer le tennis en famille. Pensez à nous demander les clés.

Fin Juin, nous diffuserons comme chaque année, un questionnaire de pré inscription pour évaluer le futur nombre de licenciés et prévoir nos groupes de joueurs.

Alors avis aux amateurs!!!!

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail

tcaudonien@gmail.com ou Mme Leuliette au 02 99 39 78 03

Le bureau

■ Sapeurs-Pompiers de Saint Ouen des Alleux

Les sapeurs-pompiers de Saint Ouen des Alleux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Durant l'année 2017, nous avons effectué 161 interventions dont 37 sur la commune de Saint Ouen des Alleux. Nous remercions Nelly Roinel pour ses 16 ans de service et nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue, Yona Delamarche. Félicitons également Gilles Bourgeois médaillé de la reconnaissance régionale pour son sens de l'engagement en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Comme chaque année, lors de notre Sainte Barbe début décembre, nous avons organisé un après-midi au profit du téléthon. Les jeunes sapeurs-pompiers ont proposé aux

enfants un parcours sportif avec extinction d'un feu à l'aide d'une lance et remise du diplôme du « petit pompier ». La visite de la caserne et des véhicules a également été appréciée. Nous vous remercions pour votre générosité.

Pour les habitants n'ayant pas eu de calendriers, ne pas hésiter à nous contacter.

Nous recherchons des personnes souhaitant devenir sapeurs-pompiers volontaires afin de maintenir la qualité des secours de proximité. Nous organisons des formations PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1) ainsi que des remises à niveau.

Pour nous contacter, Kévin au
06.87.69.09.46
ou par mail à l'adresse
amicale.sp.stouen35140@gmail.com.



■ L'Amicale Laïque

L'association a proposé cette année encore l'habituel spectacle de Noël qui s'est tenu le 17 décembre. Les élèves et leurs enseignants nous ont présenté un spectacle de grande tenue intitulé "Noël chez Papylou". Les enfants participant aux "TAP musique", animés par Jérôme Rodrigues, ont assuré la première partie.



Après le final repris en chœur par tout le monde sur la chanson "Vive le vent", le Père Noël est arrivé et a distribué des chocolats avant de poser avec les classes pour les photos.

L'après-midi s'est terminée avec le tirage de la tombola.

Et pour finir l'année 2017, l'Amicale a offert à tous les élèves un spectacle de Marionnettes.

Les dates des prochaines manifestations:

- 25 mars : Carnaval
- 20 mai : Vide-greniers
- 1er juillet : fête de l'école

Pour l'organisation de vos fêtes, l'Amicale propose du matériel à la location.

Tarifs location

- la sono : 50€
- vaisselle : 50cts par ensemble vaisselle 7 pièces
- le percolateur 100 tasses : 10€
- la friteuse 12L / 2kg frites : 15€

Contact : M. SUET Cédric - 06 88 90 87 05



■ Comité d'Animation

Le bilan de l'année 2017 est assez correct pour les activités réalisées pendant l'année écoulée.

Pour l' Année 2018, quelques dates ont été retenues par l'ensemble du bureau pour les animations à venir.

Samedi 24 Mars : Repas choucroute

Dimanche 15 Avril : Concours de Palets

Samedi 16 juin : Fête de la Musique

Pour toutes ces dates, si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous avez un peu de temps libre ou des idées pour faire vivre notre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître ou plus si vous voulez devenir bénévoles au comité d'animation, vous serez les bienvenus avec le reste de l' équipe.

Mr Turbel Eric
Président du Comité



■ @Live Music repart à l'Assaut !!!

En 2018, l'association « Music à l'Assaut » relance les concerts @Live Music. Toujours dans le but de promouvoir la musique vivante en milieu rural, différents groupes de musique défilent sur la scène de la salle des fêtes de St Ouen des Alleux. Comme dans la tradition @live music lancée en 2014 et 2015 par jProd : les entrées seront gratuites afin d'en faire profiter toute la population, les concerts seront filmés et des extraits seront rediffusés sur le net pour en faire profiter les absents et immortaliser ces moments de partages artistes/public.

Restauration et buvette seront disponibles sur place ainsi que toute une équipe de bénévoles et de professionnels pour vous accueillir.

4 Samedi à inscrire d'ores et déjà dans vos agendas pour cette année 2018 : les 31 Mars, 16 Juin, 22 Septembre, 10 Novembre.

Vous aimez l'accueil, l'organisation, rendre service ? Vous êtes bricoleur, inventif, dynamique? Vous avez du temps libre? Alors n'hésitez pas à rejoindre nos équipes de bénévoles et à venir nous aider à faire revivre ce projet, le temps d'un concert, de deux ou le temps que vous voudrez bien consacrer à @live Music...

Ci-dessous les coordonnées pour prendre contact avec l'association :

benevolemusicalassaut@gmail.com

Rendez-vous pour le 1er concert @Live Music le 31 mars 2018 à la salle des fêtes de Saint Ouen des Alleux, à découvrir en exclusivité :

En première partie de soirée :

« Anna C et Barbiche »

Duo cabaret Rock n'drôle, piano et batterie, humour, amour et swing

« Ce duo de choc au piano endiablé nous concocte des chansons du quotidien aux textes drôles, caustiques et impertinents » (Chronique Musicale)

« Une philosophie à prendre au 12ième degré et un bagou hors du commun » (Fred Delforges-ZICAZIC)

En deuxième partie de soirée :

« Cover Down »

4 musiciens pour vous servir tout au long des concerts @live Music.

Des interprétations inédites de grands standards de musique internationales : Queen, Bob Marley, Stevie Ray Vaughan, The Police, The Beatles, Aerosmith, Tom Jones, Soundgarden...

Venez nombreux...



Contact @ : musicalassaut@gmail.com

Téléphone : 06.73.82.06.73



Les renseignements pratiques

■ Tarifs municipaux

Tarifs des concessions et vacations

150 € pour une concession de 50 ans,
100 € pour une concession de 30 ans.

Vacation fixée à 25€ pour le transport de corps hors de la commune de décès, ainsi que pour les opérations d'exhumation et d'inhumation de personnes décédées ou pour les dépôts des cendres dans les cases du columbarium.

Tarifs location de salles 2017

Salle plurivalente (cuisine incluse)

Pour les associations locales :

Tarif	en semaine	week-end
été	150€	200€
hiver	170€	220€

Pour les habitants de la commune :

Tarif	en semaine	week-end
été	180€	230€
hiver	200€	250€
vin d'honneur	60€	60€

Pour les habitants hors commune :

Tarif	en semaine	week-end
été	370€	420€
hiver	410€	460€

Location de tables, de chaises et de tonnelles

Pour les habitants de la commune uniquement. Par table (4 personnes) 1,00€ ; Par table de batterie : 5€ ; Par chaise 0,50€.

Tonnelles (24m²): 40€ pour les habitants de la commune, 60€ pour les hors commune.

Tonnelles (32m²): 50€ pour les habitants de la commune, 70€ pour les hors commune.

Le Comité d'Animation peut assurer le montage/démontage des tonnelles pour un supplément de 20€ par tonnelle.

Salle de sport

La priorité d'utilisation sera accordée aux activités sportives ainsi qu'aux associations communales. Les seules manifestations acceptées, autres que sportives sont les lotos, les concours de belote et les concours de palets (sous réserve de protéger le sol). Tarif jour 120€ ; Tarif nuit 180€. Aucune autre activité ne sera tolérée pour la salle des sports.

Tarifs de la garderie municipale

Matin : 1,60€

Soir, départ de l'enfant :

- avant 18h00 : 1,95€
- après 18h00 : 3,00€

Tarifs de la cantine scolaire

Les repas sont préparés par CONVIVIO RCO.

- Enfant : 3,70€
- Adulte : 4,95€
- Adulte subventionné : 3,70€

Pour toute demande, contactez la mairie :

Téléphone : 02 99 39 38 15

Email : mairie.saint-ouen@orange.fr

■ Artisans et commerçants

CIVILITE	NOM	PRENOM	METIER	Tel
Monsieur	BERTIN	Patrick	Pierres et Jardins	02.99.39.31.11
Monsieur	CARRERA	Lisandro	Café	02.99.39.34.02
Monsieur	CARTON	Olivier	Élagueur	02.99.39.49.76
Monsieur	CHARRON	Eric	Centre Équestre	06.98.80.93.48
Monsieur	DELALANDE	Laurent	Reflex Acoustique	02.23.22.37.54
Mr et Mme	DUHAULT	Anthony	AS-DECO Peinture et Décoration	02.99.00.83.87
Mr et Mme	FOUCHARD	Pascal	Boulangerie	02.99.39.38.40
Monsieur	GIROUARD	Mickaël	Espaces Verts	02.99.39.32.86 06.07.98.18.25
Monsieur	GOBE	Bruno	Travaux agricoles	02.99.39.35.38
Madame	GUILLAND	Emilie	Photographe	06.23.03.31.83
Monsieur	GUINEBAULT	Rémi	Couvreur	02.99.39.32.66 06.86.14.54.42
Monsieur	HURAUULT	Patrice	Garage des Alleux	02.99.39.35.99
Madame	KERJEAN	Guenaelle	Pharmacie	02.99.39.38.50
Monsieur	LEMIEUX	Michel	Menuiserie - Habitat services	02.99.39.32.78
Monsieur	MONFORT	Yannick	Terrassement – TP	02.99.39.32.36
Madame	MONTEMBAULT	Céline	Céline Coiffure	02.99.39.37.48
Monsieur	MORINAIS	Franck	Électricité – Plomberie Électroménager	02.99.39.38.27
Monsieur	MOUTEL	Alain	Terrassement - TP	02.99.39.38.96
Madame	PERRIER	Anne-Marie	Optique PERRIER	02.23.42.04.60
Monsieur	PITTOIS	Dominique	Brocanteur - Ferrailleur	02.99.39.37.19
Monsieur	PRENVEILLE	Serge	Maçonnerie	02.99.39.34.67
Monsieur	RENAULT	Guillaume	Guill'Home – Menuiserie	06.27.35.46.88
Mr et Mme	ROBINAULT	Rémy	Boucherie-Charcuterie Épicerie	02.99.39.49.55
Monsieur	RODRIGUEZ	Jérôme	JPROD Créateur d'événements	06.38.12.46.39
Monsieur	SAIDI	Nasser	Cybercafé - Tabac - Presse	02.99.39.32.44
Mr et Mme	VAILLANT	Bruno	Café - Restaurant Le Bon Accueil	02.99.39.38.12
Monsieur	VILLEMER	Alain	Traiteur à domicile	06.36.66.95.86

■ Pôle médical

PHARMACIE : 02.99.39.38.50

Madame Guenaelle KERJEAN

DENTISTES : 02.99.39.47.64

Madame Céline BOUCHARD, Madame Antoinette HOSTIOU
et Madame Anne LEULIETTE

OSTEOPATHE : 06.19.15.07.61

Madame Lucille BRAULT

OPTICIEN : 02.99.42.04.60

Madame Anne-Marie PERRIER

AMBULANCE Land's Alleux : 02.99.39.44.76

Monsieur et Madame Pascal BOUDONNEUX

Maison de soins du Couesnon : 02.99.39.38.06



ORTHOPHONISTE:

Mme Aurélie KAGAN
Mme Déborah MORISSET

DIETETICIENNE:

Mme Ena PATCHE

PEDICURE-PODOLOGUE:

Mme Emmanuelle DAGORNE

PSYCHOLOGUE:

Mme Valérie FRAISSE-MARBOT

MEDECINS GENERALISTES:

Dr Pierre GUÉ
Dr Erick OUDARD
Dr Charlotte GUILLOU

ERGOTHERAPEUTE:

Mme Amélie JOUCHET

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES:

Mme Carole DIABANG
Mr Fabien LE STRAT

PSYCHOMOTRICIEN:

Mr Patrice LEDUFF

ORTHESISTE:

Mr Didier GUINIC

CABINETS D'INFIRMIER et INFIRMIERES:

Mme Christiane BATAIS
Mr Nicolas LEBORGNE
Mme Fabienne HELLEUX
Mme Véronique PRIME
Mme Nathalie BESNARD

CARDIOLOGUE:

Dr Christian BREHINIER

SAGE FEMME:

Mme Joanna LISCH



Assistantes Maternelles 2018

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BOUILDÉ	Joëlle	Le Rocher Poirier	02.99.69.23.03
BOURDIN	Michèle	4 rue des Mimosas	02.99.39.39.35
DELALANDE	Audrey	8 rue des Acacias	09.50.44.59.75/07.82.90.42.11
FLAUD	Sandra	5 rue des Glycines	02.99.39.32.42
GALLAIS	Mélanie	2D Rue de St Brice	02.99.60.76.06/06.77.98.23.34
GRESLÉ	Catherine	La Guibertière	02.99.39.35.29
HUARD	Patricia	3 rue des Prunus	02.99.39.48.83
JACQUELIN	Perrine	Le Lorier	02.99.33.03.97 / 06.86.90.61.09
LEBOSSE	Solange	24 rue du Corbel	02.99.39.39.59
LECHAT	Frédérique	10 rue des Acacias	02.99.39.31.46
LHOTE	Sophie	La Hunelais	02.99.39.49.07
MORIN	Sonia	2C rue de St Brice	06.72.03.97.67
PERRENOU	Nadine	Le Lorier	02.99.39.32.50
QUILLIOT	Nathalie	3 rue des Landelles	06.76.40.85.27
RIOT	Virginie	3 rue des Glycines	02.99.39.35.59
RUFFAULT	Catherine	La Croix Collin	02.90.22.32.31

Services municipaux



Mairie

Tél. : 02.99.39.38.15

<http://www.saintouendesalleux.fr>

@ : mairie.saint-ouen@orange.fr

ouverture au public :

- Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h
 - Samedi 1er et 3ème du mois de 9h à 12h
- Permanence du Maire, Mr Pierre Thomas, sur rendez-vous



Agence Postale

Tél. : 02.99.39.35.66

ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h00
- Mercredi : 13h30 à 16h00
- Samedi 9h00 à 12h00

École Publique

Tél. : 02.99.39.39.28

ecole.0351611L@ac-rennes.fr

Centre aéré

Tél. : 02.99.39.49.15

Médiathèque

Tél. : 02.99.39.35.47

Ouverture au public:

- Mardi : 16h30 à 17h30,
- Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30
- Jeudi : 16h30 à 17h30,
- Samedi : 10h15 à 12h15



L'audonien

<http://www.saintouendesalleux.fr>
mairie.saint-ouen@orange.fr

